

Don d'organes et de tissus

Le don d'organes et de tissus est un choix personnel. Informez vos proches de votre décision.

**Développé par les infirmiers cliniciens du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) :
Wendy Sherry et Bernard Tremblay en collaboration avec la Société canadienne du sang**

Qu'est-ce que le don d'organes et de tissus?

Les dons d'organes et de tissus permettent à d'autres personnes de retrouver la santé. Le don d'organes permet de remplacer des organes malades par des organes en santé. Le don de tissus aide des gens à mieux vivre en améliorant leur vision ou en prévenant une infection après de graves brûlures.

Ce sont les personnes qui en ont le plus besoin qui reçoivent les organes et les tissus donnés. La race, le sexe, le revenu ou la célébrité ne comptent pas dans le choix des receveurs des organes et tissus donnés.

Le corps d'un donneur est traité avec beaucoup de soin et de respect. En salle d'opération, les organes sont retirés afin de les donner aux personnes en attente d'organes. On prélève ensuite les tissus et les yeux. À la suite d'un don d'organes et de tissus, l'apparence physique du donneur reste inchangée. Il sera possible de laisser le cercueil ouvert lors des funérailles.

Quels sont les types de don d'organes et de tissus?

Voici les organes et les tissus qui peuvent être donnés :

Organes

Coeur, poumons, pancréas, cellules des îlots pancréatiques, foie, reins, estomac et intestin grêle

Tissus

Cornée, sclère, peau, valves cardiaques, os et tendons

Qui peut donner?

Tout le monde peut donner, de la naissance jusqu'à un âge avancé. L'organisme de don d'organes ou de tissus évalueront chaque cas pour décider quels organes et / ou tissus peuvent être donnés.

Parler de sa mort peut être difficile, pour vous, mais aussi pour vos proches.

Puis-je donner même si je suis malade?

Les personnes ayant un problème de santé ou atteintes d'une maladie grave peuvent parfois faire un don. Les donateurs potentiels sont évalués au cas par cas, selon des critères médicaux.

Quand dois-je penser au don?

Il peut être difficile de parler de la mort alors qu'on est encore en vie. Il est cependant extrêmement important que vos proches connaissent votre position sur le don d'organes, car ce sont eux qui devront consentir au don. Si vous en avez déjà parlé, il leur sera plus facile de prendre la bonne décision.

Si vous envisagez de faire un don, parlez-en à votre médecin de famille ou à votre programme de don de votre province.

Comment donner?

Inscrire votre consentement au registre de votre province :

- <https://www.jedonnemesorganes.ca/#register>

Peu importe votre décision, vous recevrez toujours les soins médicaux nécessaires. Informez vos proches de votre désir de faire un don. Votre choix sera toujours respecté.

Rappelez-vous que le don d'organes et de tissus se fait seulement après qu'un médecin ait constaté votre décès.

Votre décision de faire don de vos organes et tissus à la fin de votre vie aidera des gens à mieux vivre jusqu'à la fin de la leur.

Pour en savoir plus, écrivez à OTDT@blood.ca.